



AD MAJOREM PROPRIAM GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret Impérial N°2013-01 du 03 Janvier 2013

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Considérant qu'il convient de désigner l'année 2013,

Considérant le prestige que doit assurer l'Empire face au monde,

Â

Â

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénonan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Â

Â

Article premier

Â

L'année 2013 est désignée Â«l'Année Terror Belli»

Â

Â

Â

Â

Frank-Marc Ier

Imperator et Rex